

Qui sommes nous ?

NOS PRINCIPES

Dans son action le Centre Marocain des Droits de l'Homme se base sur les 4 principes suivants :

L'Universalité des Droits Humains : pour le CMDH, les Droits Humains sont le patrimoine de toute l'Humanité et doivent profiter à tous les êtres humains. De ce fait le référentiel unique de son action est constitué par les déclarations, pactes et conventions internationaux des Droits Humains.

La Globalité des Droits Humains : le CMDH défend les Droits Humains dans leur indivisibilité et considère qu'ils ne peuvent être respectés réellement et efficacement que si le respect s'étend à l'ensemble des domaines : politique, civil, économique, social et culturel.

L'Indépendance : dans son activité le CMDH est indépendante de tout organisme politique quelque soit son orientation, et de tout pouvoir quelque soit sa nature.

La Démocratie : tant pour son activité interne que dans ses relations avec les organismes nationaux et extérieurs de défense des droits humains, le CMDH se base sur les principes démocratiques ; de même le CMDH considère que le respect des droits humains dans leur acceptation universelle et globale ne peut s'instaurer réellement et efficacement que dans le cadre d'une société où règne la démocratie politique, économique, sociale et culturelle.

NOS OBJECTIS

- Le CMDH oeuvre pour la préservation de la dignité humaine, le respect de tous les droits humains dans leur universalité et globalité et pour la protection, la défense et la promotion de ces droits. Le CMDH a notamment pour buts de :
 - Faire connaître, diffuser et éduquer aux droits humains.
 - Oeuvrer pour la ratification par le Maroc de tous les pactes internationaux relatifs aux droits humains, pour l'intégration de leurs dispositions dans la législation marocaine, la mise en conformité de celle-ci avec ces pactes et pour la garantie de leur respect.
 - Relever, dénoncer et condamner toute violation des droits humains et oeuvrer à leur cessation.
 - Apporter la solidarité, le soutien et l'appui aux victimes des violations.

NOS MOYENS D'ACTION

Pour atteindre ses objectifs le CMDH recourt à tous les moyens légitimes notamment:

- L'Établissement de rapports et de mémorandum revendicatifs.
- Les divers moyens et procédés d'information et de communication.
- Les conférences, tables rondes, colloques, universités et activités diverses de formation et de sensibilisation.
- Les activités artistiques, culturelles, de campement, récréatives, et sportives visant à propager les valeurs et normes des droits humains.
- L'établissement de relations, la coordination et l'échange d'expériences avec tout organisme à l'intérieur ou à l'extérieur ayant les mêmes objectifs.
- L'intervention auprès des responsables et des milieux concernés en vue de protéger et garantir le respect des droits humains, de soutenir et rendre justice aux victimes des violations.

NOTRE HISTOIRE

Créé en 1999 sous le nom de centre d'études sur l'éducation aux droits de l'homme, il est devenu centre marocain des droits de l'homme en 2001 à l'occasion d'une assemblée générale exceptionnelle.

NOTRE ORGANISATION

Le Congrès National se tient tous les trois ans ; il élit une commission administrative dont le nombre maximal est fixé à 30 membres. Elle se réunit 2 fois par an.

La commission administrative élit à son tour le Bureau National ; c'est l'organe exécutif du CMDH qui se réunit 2 fois par mois.

Le CMDH vise à avoir 80 sections locales **en 2009**. Son activité est centrée sur quatre catégories essentielles : femmes, jeunes, travailleurs, intellectuels.

NOS PRINCIPALES ACTIVITES

Le CMDH organise de nombreuses activités, seule ou en collaboration avec d'autres organismes, tant au niveau central que local ; les plus importantes concernent :

Les violations des droits humains : le CMDH procède au suivi des violations, aux prises de positions et mesures pour y mettre un terme et rendre justice aux victimes.

La formation aux droits humains : elle concerne principalement les membres de le CMDH ; mais il est largement ouvert aux membres d'autres organisations démocratiques dont les organisations des droits humains.

L'éducation aux droits humains : le CMDH accorde de plus en plus d'importance à cette activité notamment parmi les jeunes.

L'information : Le CMDH publie un rapport annuel sur la situation des Droits Humains au Maroc et des rapports thématiques sur les Droits Humains.

Il fait paraître également des brochures regroupant notamment les travaux et résultats de ses congrès ou des cycles de formation qu'il organise.

Il fait paraître également des brochures internes faisant état des débats à l'intérieur de l'association.

Il organise des conférences de presse à l'occasion de la parution du rapport annuel et chaque fois qu'il s'avère nécessaire.

NOS RELATIONS INTERIEURES

Nos principaux partenaires à l'intérieur sont :

- Les organisations de la société civile, notamment les organisations de défense des Droits Humains généralistes ou spécialisées, les centrales syndicales, les associations démocratiques diverses.
- Les organisations politiques démocratiques.
- Les organismes officiels notamment le Ministère de l'Education Nationale, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse , le Ministère de la Justice , le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme.

NOS RELATIONS EXTERIEURES

Le CMDH est membre de :

- Coalition pour la Cour Pénale de Justice
- Coalition mondiale contre la peine de mort
- Coalition internationale pour un tourisme responsable et respectueux
- Sommet mondial des femmes

POUR ADHERER AU CMDH

- S'engager à respecter les principes, les statuts et le règlement intérieur de du CMDH.
- Etre parrainé par deux membres de l'Association.
- Remplir le Formulaire de demande d'adhésion. Le prix de la carte d'adhésion annuelle est de 100 dh.

MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

- **Président** :.Khalid Cherkaoui semmouni
- **Vice - Présidents** :.Mohamed ennouhi et Allal el Basraoui
- **Secrétaire général** :.Abdelmjid Ait Hssin
- **Secrétaire général Adjoint** : Reragui Hamid
- **Trésorier** : Abdelilah El Khadri
- **Trésorier-adjoint** : Bessass Amr
- **Asseseurs** : Hanaoui Aziz et Brahim Sbbaalil

Adresse : 403, Hay Nahda 2 Extension 3 Rabat- Maroc

B.P. 1804 Rabat-RP

Tel : 00 212 68 68 38

Fax : 00 212 37 63 10 93

Email : cmdh.ma@yahoo.fr

**compte bancaire ouvert à : la Trésorerie générale du Royaume
Rabat-Maroc**

numéro de compte n° : 310810 100012200819720144